



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### La MRC de Memphrémagog se dote d'une politique environnementale

**Magog, le 9 décembre 2008** – Dans le cadre de son Plan de gestion des matières résiduelles, la MRC de Memphrémagog a adopté, le 26 novembre dernier, une politique environnementale et un plan de mise en œuvre de son engagement. La MRC réaffirme ainsi l'importance que représente la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources dans ses activités quotidiennes, plus précisément à l'intérieur de ses locaux.

Cette politique illustre également la volonté de la MRC d'adhérer aux principes inhérents au développement durable. La MRC s'engage donc, de façon progressive et continue, à diriger ses activités dans le respect des bonnes pratiques environnementales et à promouvoir le développement durable par le biais de gestes concrets.

Comme première étape, le plan de mise en œuvre prévoit des actions permettant de réduire les matières résiduelles générées à la MRC ainsi que l'application de critères d'achats écologiques. Par exemple, les bouteilles d'eau ont été remplacées par des pichets lors des réunions et les procès-verbaux du conseil et du comité administratif sont maintenant disponibles sur Internet plutôt qu'être imprimés et remis aux maires.

Les citoyens et entreprises qui souhaitent consulter la politique environnementale de la MRC sont invités à se rendre sur son site Internet au [www.mrcmemphremagog.com](http://www.mrcmemphremagog.com).

- 30 -

Pour information :

Mélanie Desautels  
Chargée de projets  
MRC de Memphrémagog  
Tél. : 819-843-9292